

Statistique consolidée des finances publiques

20.1

Les données se rapportant à chaque palier d'administration publique constituent la base de la consolidation intergouvernementale qui figure, pour les années 1969-73, au tableau 20.1. Le processus de consolidation réunit les différents paliers afin de présenter la structure financière du secteur public comme une entité économique. Les chiffres consolidés permettent de voir les répercussions des opérations publiques sur le reste de l'économie; ils indiquent la participation de l'administration publique dans la production de biens et services, ainsi que les ressources financières nécessaires pour appuyer ces dépenses. Les nombreuses opérations financières entre les paliers au titre des recettes ou des dépenses ont été exclues afin d'obtenir une mesure significative des répercussions globales de toutes les administrations publiques sur la population. On évite les comptes multiples pour une opération donnée en éliminant du total des recettes générales brutes ou des dépenses générales brutes tous les transferts de nature générale et spécifique entre les divers paliers ainsi que toutes les ventes et achats de biens et services qui ne représentent pas une adjonction à l'activité financière collective des administrations publiques. La nouvelle classification établie dans *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques* (no 68-506F au catalogue de Statistique Canada), appliquée pour la première fois aux données de 1970, a été utilisée rétrospectivement. Par conséquent, les données du tableau 20.1 peuvent être comparées d'une année à l'autre.

Finances fédérales

20.2

Comptes généraux

20.2.1

Les tableaux 20.2 à 20.5 et 20.20 donnent la statistique financière de l'administration fédérale établie conformément aux concepts révisés qui sont définis dans *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques*. La statistique financière présentée aux tableaux 20.7 et 20.8 est tirée directement des *Comptes publics du Canada*.

Les tableaux 20.2 et 20.3 donnent le détail des recettes et dépenses générales brutes pour les années terminées le 31 mars, de 1973 à 1975. Les recettes sont passées de \$21,426 millions à \$32,192 millions, et les dépenses de \$20,912 millions à \$30,891 millions.

Les transferts de l'administration fédérale aux administrations provinciales, territoriales et locales pour les années terminées le 31 mars 1974 et 1975 sont indiqués au tableau 20.20. On peut trouver les chiffres correspondants pour l'année précédente dans l'*Annuaire du Canada 1975*, aux pages 871-873.

Le tableau 20.4 donne le bilan financier de l'administration fédérale au 31 mars, de 1973 à 1975. Quant au tableau 20.5, il analyse la dette obligataire brute selon le taux d'intérêt moyen, l'échéance moyenne et le lieu du remboursement au 31 mars, de 1973 à 1975.

Outre le montant brut de la dette obligataire directe, le gouvernement du Canada a pris à sa charge certains éléments de passif éventuel. Les principales catégories de cette dette indirecte ou éventuelle sont la garantie des prêts assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation et les obligations garanties des